****

**PROCÉS VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**DU GR ST TRONC – Exercice 2016 - 2017**

(Association loi de 1901 – Agrément Jeunesse et Sports N° 2273 S/04 du 12 mai 2004)

**Le 12 juin 2017, à la maison de quartier de Luminy**

La séance est ouverte à 11h par le président J-P GIRAUD. Mireille MAUGER est chargée de la rédaction du compte rendu de la séance.

Pointage de la feuille d’émargement jointe au procès-verbal : 45 présents, 9 procurations, 8 absents, soit 54 présents ou représentés sur un total de 62 inscrits. Le quorum étant atteint l’assemblée générale peut valablement délibérer.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du CR de l’AG 2016
2. Rapport d’activité saison 2016-2017
3. Rapport financier 2016-2017
4. bis) Désignation commissaire aux comptes
5. Budget prévisionnel 2017-2018
6. Les orientations pour l’année à venir

6) Questions- Réponses, Divers

**1 – APPROBATION DU CR DE L’AG 2016**

Le compte rendu de l’AG 2016 est approuvé à l’unanimité des présents et représentés.

**2- RAPPORT D’ACTIVITÉ SAISON 2016-2017**

**Effectif:**

Notre effectif pour 2016/2017 a été de 62 inscrits.

**Activités de cette saison:**

49 activités vous ont été proposées, avec 17 nouvelles destinations au programme. Nous avons dû en annuler (ou reporter) 4.

Pour mémoire je citerais les plus marquantes :

* Le séjour dans les Pyrénées en septembre auquel ont participé 28 personnes.
* La sortie annuelle à Porquerolles
* Les Randos Plus

-Les randos citadines de Daniel.

A tout cela il faut ajouter les activités du groupe des «Pas Pressées».

**Blog:**

Depuis le changement de version du logiciel, quelques difficultés de présentation sont apparues. Le problème est réglé et la consultation des photos fait maintenant partie des suites attendues de la rando !

Depuis la création le blog a reçu 30 000 visiteurs et 90 000 pages ont été visionnées

**Formation:**

Pas de nouvel animateur formé cette saison.

La parole est passée à notre trésorier Daniel pour la présentation du rapport financier, comptes de résultats 2016/2017, et du budget prévisionnel pour l’exercice 2017/2018.

**3- RAPPORT FINANCIER 2016/2017**

Le trésorier présente son rapport financier, dont le compte de résultat est joint au compte rendu.

Il précise que les comptes définitifs ne seront arrêtés que le 30 juin 2017. Néanmoins, les comptes présentés sont établis avec des provisions qui devraient coller avec la réalité.

Il apparaît donc un solde Positif de : **357€**

Le trésorier détaille les postes, commente les écarts par rapport aux montants budgétés, et fait plusieurs remarques :

Par rapport aux montants budgétés à la précédente Assemblée Générale :

* RECETTES:
	+ Aide au fonctionnement du Conseil Général. Dans le cas d’une suite favorable à notre demande, celle-ci nous sera versée d’ici la fin de l’année civile. Cette aide éventuelle n’a donc pas été prise en compte dans le cadre de notre exercice qui s’achève le 30 juin 2017
	+ Aide déplacements Mairie 9/10. Cette aide de 250 € nous est parvenue en fin d’exercice, grâce à l’intervention de Monsieur le Maire du 9/10 éme secteur.
	+ Subvention du Consortium Moderne de Diffusion. Grace à l’intervention de Raymond SOSTEGNI, nous avons encore engrangé cette année une subvention de **500 €**. Qu’il en soit remercié.
	+ Aide à la formation du CDRP 13. Cette année, nous avons été particulièrement aidés pour la fin de la formation de Gérald Garcia (SA2) et celle de Jean Paul Ferraro (SA1 + SA2)
	+ Divers. Nous avons assuré des encadrements de randonnées organisées par le CDRP13, en particulier pour Terre d’Aventure et pour le Comité Régional de la Côte d’Or. Pour ces prestations nous avons reçu des défraiements à hauteur de 350 €

En conclusion, nous avons pu bénéficier de financements complémentaires exceptionnels, qui sont à considérer comme **non récurrents**.

* DEPENSES :
* Dépenses de formation : Nous avons poursuivi notre effort de formation en consacrant 600 € pour le niveau 2 de Jean Paul FERRARO. La formation de Gilbert CABAGNO n’a pas pu être engagée, faute de place disponible à la Roque d’Anthéron.
* Matériel, Fonctionnement, Réception : écarts non significatifs par rapport aux prévisions, compte tenu de la modicité des sommes.
* Déplacements. Ecart très sensible : dépassement de l’ordre de 1.000 €.

Cet écart provient essentiellement de l’organisation de 2 journées, que le club a voulues ouvertes à un maximum d’adhérents :

* Journée Frioul, pour l’organisation de laquelle l’association a pris en charge le coût de la navette
* Journée Porquerolles. La mise à disposition d’un car n’a pas pu être acquise auprès de la Mairie cette année. Pour ne pas annuler cette manifestation, nous avons dû nous reporter vers le covoiturage, en prenant en compte, là aussi, la navette pour rester dans le cadre d’un coût modeste ouvert à un maximum.
* Nous avons, par ailleurs, continué l’aide au covoiturage pour les

déplacements de plus de 100 km aller-retour, en instituant une aide forfaitaire de 15 € par déplacement et par véhicule.

* SOLDE

 L’équilibre Recettes / Dépenses, est acquis cette année, avec une marge de **357 €** soit **7%**. Nous pouvons donc continuer à alimenter la réserve que nous avions constituée, qui, en début d’exercice se montait à : **2.942 €.** Celle-ci se trouvera donc portée à **3.299 €** (soit 72 % du budget de fonctionnement annuel).

Le trésorier demande accord sur les comptes présentés. L’accord lui est donné à l'unanimité des présents et représentés. Le compte d’exploitation de l’association pour l’exercice 2016/2017 est joint en pièce annexe au présent compte rendu

**3 BIS- DÉSIGNATION COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le président donne à l’assemblée des précisions sur le rôle du commissaire aux comptes. Michèle BOULAY a été élue à l'unanimité comme Commissaire aux comptes pour l'exercice 2017/2018.

A ce titre, il lui sera demandé de vérifier les comptes pour l’AG 2018.

**4- BUDGET PRÉVISIONNEL 2017/2018**

Proposition d’un budget en équilibre pour un montant de : **4.100 €**, dont les principaux postes sont les suivants :

****

Commentaires :

le budget en équilibre est monté avec un effectif de **60 membres**.

* **DEPENSES**
	+ Licences : Prise en compte des nouveaux tarifs de licence de la fédération, qui sont en augmentation de **1 €**.
	+ Formation : effort maintenu à 860 €, permettant de réaliser la formation de Gilbert CABAGNO (MB + SA1 + SA2), le PSC1 étant déjà acquis.
	+ Conservation des prévisions pour Matériel, Fonctionnement et les Réceptions, qui permettent d’assurer une convivialité qui se développe dans les réunions apéritives.
	+ Déplacements : conservation des prévisions pour les reconnaissances de nouvelles randos, ainsi que les déplacements pour les randos éloignées, et constitution d’une provision permettant une participation de l’association pour des déplacements exceptionnels, surtout s’il se confirme que nous ne pourrons plus bénéficier de l’attribution de car. A gérer avec prudence !

**Observation**: près de **45** % du budget seront absorbés par Formation et Déplacements

* **RECETTES**

**Subventions**

Nous devons être prudents car les trois subventions qui nous ont été versées pour le précédent exercice sont susceptibles d'être réduites, et même annulées. Nous les avons conservées à minima dans le budget.

De même, par mesure de prudence, nous n’avons pas budgété de subvention de la part du Consortium Moderne de Diffusion (ce qui ne nous empêchera pas de tenter de l’obtenir).

**Cotisations**. Pour présenter un budget en équilibre, nous proposons de monter la cotisation à **54 €**, pour :

* + absorber une augmentation de la cotisation fédérale pour cet exercice, (ainsi que pour l’exercice précédent que nous n’avions pas répercutée),
	+ continuer à vous proposer des randonnées toujours nouvelles, un encadrement renouvelé et des journées de qualité accessibles à tous.

Après cet exposé, le trésorier demande à l’assemblée de donner son accord sur le Budget qu’il a présenté, portant également accord sur l’augmentation de la cotisation. Cet accord est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le budget de fonctionnement de l’association pour l’exercice 2017/2018 est joint en pièce annexe au présent compte rendu.

**5- ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE A VENIR**

- Cette nouvelle saison débutera par un séjour dans le Cantal à Super-Besse

- La reprise des randonnées se fera le lundi 18 septembre au Golf de la Frégate à Bandol, en espérant que les conditions météorologiques le permettent, compte tenu des règles de circulation dans les massifs forestiers en cas de fort mistral.

-Nous continuerons également à vous proposer des randonnées nouvelles, des séjours, des randos douces, des randos citadines et des visites culturelles. Les randonnées traditionnelles seront toujours programmées le lundi. Les autres sorties seront programmées le jeudi avec une fréquence moindre (2 jeudi par mois environ)

- Formation : Gilbert commencera sa formation d'animateur. A ce titre nous proposons qu'il soit invité aux réunions de bureau qui lui permettront d'intégrer dès cette année le groupe des animateurs.

- Covoiturage : tarif inchangé.

- Certificat médical: **il doit être daté de moins de 2 mois** et porter la mention «**Aptitude à la pratique de la randonnée pédestre**». A fournir avec le règlement de votre cotisation annuelle le tout avant le **31 octobre**.

Il est nécessaire que les personnes ayant une pathologie avérée (asthme, problèmes cardiaques, allergies, diabète, etc.) nous en informent, notent sur une fiche toutes informations nécessaires à ce sujet, fiche qu’elles placeront dans la pochette haute de leur sac à dos avec une copie de la prescription médicale. Très utiles en cas d’urgence puisqu'ils feront gagner de précieuses minutes au personnel médical, ces renseignements resteront confidentiels.

**6- QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

A 12h00, plus personne ne demandant la parole, le président déclare l’assemblée générale terminée.

Fait à Marseille, le 12 juin 2017.

 Président Secrétaire

 J-Pierre GIRAUD Mireille MAUGER



 

Pièces jointes :

1. Compte rendu de résultats 2016-2017
2. Budget de fonctionnement 2017-2018
3. Feuille d’émargement